

sionné du côté d'amont la formation d'une plage qui occupait environ les deux tiers de la superficie du quartier Saint-Glair actuel et qui, très anciennement, s'appelait le territoire de la maladrerie du Griffon<sup>x</sup>. Plus au large, il s'était formé dans le lit du fleuve un banc de gravier analogue à celui qui existe en face de la rue Sainte-Hélène.

Par suite de cet obstacle naturel, le Rhône avait donc une tendance marquée à s'éloigner de la ville pour se porter sur le Dauphiué à l'opposite du quartier des Terreaux. On voit fréquemment, dans les actes consulaires, les échevins vivement alarmés de cet état de choses. Une se passe presque pas d'année qu'ils n'ordonnent des travaux, quelquefois très importants, pour ramener le fleuve vers la ville et pour approfondir la brassière le long du rivage de Saint-Clair, afin d'avoir assez d'eau pour faire mouvoir les moulins à blé établis à cet endroit et indispensables à l'alimentation de la ville<sup>2</sup>.

La supposition d'un bras du Rhône ayant son cours normal au travers des Terreaux n'est donc pas admissible.

Celle d'un canal artificiellement creusé par les Romains ne l'est pas davantage.

## II

### D'UN CANAL NAVIGABLE SUR L'EMPLACEMENT DES TERREAUX

Au droit des Terreaux l'étiage du Rhône est à 1 mètre 90 centimètres au-dessus de celui de la Saône. Le canal aurait donc traversé

i 13T3. — *Johannes de Sancto-Saturnino infirmus morbo lèpre, commorans in maladeria du Griffon, tenet quamdam domum vocatam la maladeri sitam prope recluseriam Sancti Clari, in ripa Ilodani.*

1529, 5 juillet. — *Andréas du Peyrat espicerius, tenet magnam domum eum pertitentiis de rétro, cujus sunt molendina super Rodano, quæ domus cum pertinentiis faciunt duas tertias partes domus et aliarum rcrum que fuerunt antiquitus de maladeria, du Qriffoz quai fuit de Sancto Saturnino leprosi.*

<sup>2</sup> 1407, octobre. —> Dépense des travaux faits « pour fcerrailler au gros gravier qui estoit en la rivièrè du Rosne jouxte les malades et devant la vigne de maître Estienne le lisicieu, pour faire retourner le Rhône vers la ville, qui s'en allait au Dauphiné, dont fust advenu graud dommage. (GG. 385.)